

IMAGES



Edvard Munch, Reiser, Raetz, Grosz, Alechinsky, Tetsu peuvent se cotoyer
 Pigalle, vu par Anna Sommer, dans l'IMBÉCILE (dans votre kiosque)



avec Pajak, donc Nietzsche, Sempé, Kamagurka, Slocombe, Noyau, des gens bien qui ne vous volent pas vos € 3,90
 Des livres horribles dans une revue si précieuse que je me la suis fait voler plusieurs fois avant de l'avoir lu: "Le Cahier Dessiné" 2x par an, chez Buchet. Chastel. Grand interview avec Vuillemin dans le nouveau journal "Tant Pis Pour Vous" (2 impasse Nationale Paris 13. € 3,80): "Faire de la BD"

LE FACILEMENT NE PASSERA PAS!!!
 Zontaux aux éditions Verticales. Par exemple "Cafés-moulus" par Nicolas de Crécy. Vous connaissez le dessinateur, vous découvrez l'écrivain avec, plus une multitude de bistros! Des hommes embarrassés, des mouches pas commodes, des traits expressifs. L'expa chez B. Soulié, 21 rue Guénégaud, Paris, c'est de Petrus de Man



littéraire! C'est de la branlette. C'est comme les dessinateurs qui veulent faire de la peinture...



Renaud laisse pas béton

L'ACIDE bimestriel « Tant pis pour nous », lancé par quelques jeunes et plutôt joyeux drilles au mois de mars, avait décidé de consacrer la une de son premier numéro au chanteur Renaud. Une photo pleine page, un titre : « *Ta gueule !* » et un sous-titre : « *On t'aimait bien, mais là...* » donnant à penser que l'article à l'intérieur serait du genre sévère.

Et c'est le cas. Sur deux pages, un fan déçu exécute le chanteur, du moins les paroles de son dernier album, avec une corrosive liberté de ton. « *De jeune fils de prof romancier protestant, réfractaire et viril*

parce que se mettant dans la peau du voyou, on passe au vieil imbécile convaincu que ses échecs sentimentaux font de lui un observateur lucide de la connerie masculine fondamentale. »

C'est féroce, parfois outré, parfois drôle, mais pas au point de faire rire Renaud, qui n'a guère apprécié d'être traité de « *réac blasé* », d'« *abruti* » et autres gracieusetés. Une réaction qui peut se comprendre. Mais, plutôt que de répondre sur le même ton, le chanteur a chargé son avocat de réclamer en justice 15 000 euros au journal, qui n'a pas un rond.

On est rebelle, mais là...

Renaud poursuit «Tant pis pour vous»

Renaud poursuit le journal *Tant pis pour vous* pour injures et lui réclame 15 000 euros. Ce bimensuel «*autoéité, satirique, républicain*», lance, en première page de son premier numéro, un «*Ta gueule !*» au chanteur et l'éreinte sur deux pages intérieures.

▼ SIFFLETS
**Renaud
procédurier**



Benaroch - Sipa

Il y a quelque temps, pour un article qui l'avait défrisé, Luc Besson demandait en guise de réparation au petit magazine de cinéma « Brazil » 50 000 euros plutôt que le classique droit de réponse. Ferait-il école ?

Récemment, quelques galopins lançaient un bimestriel satirique, le bien nommé « Tant pis pour vous ». **Renaud** est en couverture du n°1, sous ce titre : « *Ta gueule ! On t'aimait bien, mais là...* » ? Le texte y afférent (titré tout aussi vigoureusement « *Quelques pavés dans la gueule de Renaud* ») n'y va certes pas de main morte, traitant en gros Renaud d'« *abruti* » et de « *réac blasé* ». Notre « *anarcho-miterrandiste* » autoproclamé, qui est quand même devenu millionnaire en conchiant flics, patrons, racistes et beaufs en tout genre, n'a pas du tout apprécié ce crime de lèse-rebelle. Au point d'exiger pour son ego blessé la coquette somme de 15 000 euros, ce qui revient, si la justice le suit, à tuer ce journal associatif (loi de 1901). Bravo les gars.

Bernard Loupias

Le chanteur français **Renaud** poursuit le journal *Tant pis pour vous* pour injures et lui réclame 15000 euros de dommages et intérêts. Ce bimensuel avait lancé un violent «Ta gueule» en couverture, suivi d'un article assassin en pages intérieures...



Pas beau, Renaud



DUJIT/LE PARISIEN/MAXPPP

Renaud, chantre de l'anticonformisme, poursuit en justice un petit journal associatif. Intitulée *Tant pis pour vous*, cette publication a eu le malheur de publier un article jugé diffamatoire par le chanteur. Ses avocats demandent 15 000 euros de dommages et intérêts.

Le Monde diplomatique

n°603

Juin 2004

□ TANT PIS POUR VOUS. A croire qu'après *Fakir*, poursuivi par *Le Courrier picard*, après *CQFD*, poursuivi par la Croix-Rouge, les procès sont devenus un moyen courant pour tenter d'intimider les animateurs, souvent bénévoles, de projets rédactionnels un peu dérangeants. Cette fois, c'est un article très corrosif consacré au chanteur Renaud qui vaut un procès (assez extravagant) à cette publication. Et le plaignant, qui n'est pourtant pas dépourvu de ressources, réclame beaucoup plus qu'un euro symbolique... (N° 1, bimestriel, 3,80 euros. – 2, impasse Nationale, 75013 Paris.)

RENAUD, EX-REBELLE

Suite au numéro 1 de *Tant pis Pour Vous*, dont il a fait la couverture, Renaud Séchan poursuit en justice le journal. L'article *Quelques Pavés Dans la Gueule de Renaud* est l'objet de la poursuite. Un certain nombre d'expressions, tournures et adjectifs seraient, selon son avocat, « injurieuses ». C'est donc pour « injures publiques envers un particulier » (sic) que le chanteur « énervant », de gauche, humaniste, révolté, antiraciste et « anarcho-mitterrandiste » traîne devant les tribunaux un journal associatif (loi 1901). Rappelons que le chanteur Renaud, à travers ses chansons et articles (notamment dans *Charlie Hebdo* et *L'Idiot International*) a tancé, sermonné et attaqué nombre de gens manifestement moins susceptibles que lui. Renaud demande 15000 euros de dommages et intérêts – une somme que le journal n'a pas les moyens de payer – dans le but de le faire définitivement taire. Qu'en aurait pensé George Brassens? Vos messages de soutien (au journal ou à Renaud, mais le second en a sûrement moins besoin que le premier) sont à adresser par mail à l'adresse contact@tantpispourvous.com



→ Signalons la sortie de «**Tant pis pour vous**», un journal populaire qui fait sa «une» sur Renaud en lui adressant, via la plume acérée de Grégory Protche (un ancien de «Get Busy»), ce message sympathique: «Ta gueule !» Du coup, le chanteur énervant poursuit «TPPV» pour «injures publiques envers un particulier» devant la justice. Susciter d'aussi vives réactions pour un premier numéro est plutôt bon signe (en kiosques, **3,80 €**).